

## ACTUALITÉS

## L'UPA mobilise trois anciens ministres de l'Agriculture

Trois rapports risquent de bouleverser le milieu

L'Union des producteurs agricoles a été secouée par le contenu de trois rapports importants qui lui sont tombés dessus au cours des derniers mois. Hier, trois anciens titulaires de l'Agriculture au sein de gouvernements péquistes comme libéral ont dit partager les inquiétudes de l'UPA.

ROBERT DUTRISAC

Québec — Trois anciens ministres de l'Agriculture, Jean Garon, Yvon Picotte et Rémy Trudel, sont sortis de l'ombre pour appuyer l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui s'oppose aux chambardements proposés par trois différents rapports qu'a commandés le gouvernement Charest.

«Le gouvernement donne les mauvais signaux actuellement», juge Jean Garon qui fut ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Lévesque de 1976 à 1985. Il en prend pour exemple la décision du gouvernement Charest de sacrifier des terres agricoles pour le prolongement de l'autoroute 30 alors que le tracé alternatif de la route 132 se situe dans une zone blanche.

De même, le projet de terminal méthanier Rabaska a été autorisé par le gouvernement qui a invalidé la décision de Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Le président l'UPA, Christian Lacasse, a mentionné que la zone verte perd 4000 hectares par an, l'équivalent en dix ans de la superficie de l'île de Montréal.

Pour Yvon Picotte, qui fut ministre libéral de l'Agriculture de 1990 à 1994, le gouvernement devrait éviter de chambarder les programmes destinés à l'agriculture et faire preuve de «prudence». Les États-Unis et la communauté européenne ne se gênent pas pour soutenir leur agriculture, a-t-il fait valoir. «S'en remettre aux lois du marché et à l'importation est un piège.» Il faut aussi se demander combien coûte au gouvernement un emploi dans une aluminerie, dans l'avionnerie ou dans les infrastructures, estime M. Picotte.

Rémy Trudel croit qu'«il y a péril en la demeure». Ministre de l'Agriculture de 1998 à 2001 dans le gouvernement Bouchard, il a mis sur pied la Financière agricole qui, par loi, disposait d'une enveloppe annuelle de 305 millions pour l'Assurance stabilisation des

revenus agricoles (ASRA) pendant sept ans. La Financière agricole, dont le tiers du financement provient des agriculteurs, fait face à un déficit courant de près de 900 millions et un déficit accumulé de quelque deux milliards. «Quand le ministre de l'Agriculture n'a pas l'appui du premier ministre, ses efforts sont inutiles», a dit M. Trudel.

Trois rapports coup sur coup sont venus bouleverser le monde agricole. Le rapport Pronovost remettait en question le monopole de l'UPA tout en préconisant des mesures pour favoriser une agriculture plus diversifiée et la révision du système de quotas. Le rapport Saint-Pierre proposait de remplacer l'ASRA par un régime universel sur le mode d'un compte d'épargne. Enfin, le rapport Oumet prévoyait l'ouverture de la Loi sur la protection du territoire agricole pour la rendre plus souple.

L'UPA avance que la Financière agricole, dont le gouvernement prévoit la révision pour septembre, devrait être dotée de 600 millions par an. «Le point de vue du monde agricole, il est noyé», a déploré Christian Lacasse.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En compagnie de ses enfants, Martha Villanueva est allée se recueillir hier près de l'endroit où son cousin Fredy a été abattu par un policier en août dernier dans Montréal-Nord. Au même moment, au palais de justice de Montréal, avait lieu la première journée d'audience de l'enquête du coroner Robert Sansfaçon.

Enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva

## Le mécontentement continue de se manifester à Montréal-Nord

JEANNE CORRIVEAU

Pendant qu'au palais de justice s'amorçait l'enquête du coroner Robert Sansfaçon, à Montréal-Nord, quelques proches de Fredy Villanueva sont allés se recueillir à l'endroit où le jeune homme est mort le 9 août dernier. Dans la communauté, on accorde peu de crédibilité à l'enquête qui a débuté dans la controverse hier matin.

Aux yeux de Montréal-Nord République, un regroupement né à la suite du décès de Fredy Villanueva, seule une commission d'enquête au mandat élargi pourra réellement faire la lumière sur les circonstances qui ont mené au drame dans Montréal-Nord. «Je trouve dommage que le ministre Jacques Dupuis se soit constamment entêté, malgré tous les partis d'opposition et malgré tous les messages que les citoyens ont lancés, à poursuivre cette enquête», a indiqué Will Prosper, porte-parole de Montréal-Nord République.

«On ne va pas s'attaquer aux vraies problématiques. La seule suite logique, c'est de mettre un terme à cette enquête et d'en tenir une qui va vraiment faire la lumière sur tous les événements qui se sont produits», a-t-il ajouté.

Montréal-Nord République appuie les revendications de la famille Villanueva et de celles des deux blessés, Jeffrey Sagor-Metellus et Denis Meas, qui réclament du gouvernement du

Québec qu'il assume les honoraires de leurs avocats. Les deux policiers impliqués, Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilote, bénéficient des services d'avocats payés avec des fonds publics. «Le traitement n'est pas équitable. Ça ne donne aucune crédibilité à l'enquête qu'on nous propose aujourd'hui», a fait valoir Nargess Mustapha, de Montréal-Nord République.

Will Prosper qualifie de «brutalité politique» le refus du ministre Dupuis d'accéder aux demandes des familles et des groupes sociaux. Il montre aussi du doigt les élus municipaux, et plus particulièrement le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Marcel Parent, qui, selon lui, n'est pas suffisamment à l'écoute des jeunes du quartier. Il croit qu'un changement de garde à l'arrondissement est nécessaire, mais M. Parent a récemment confirmé son intention de solliciter un autre mandat lors des élections de novembre prochain.

Dans les circonstances, M. Prosper a-t-il l'intention de se porter candidat? «On étudie présentement la situation. Je ne peux pas vous dire que je vais me présenter aux élections. Je pense que c'est quelque chose qu'on va considérer grandement. On a besoin d'une nouvelle voix et d'un parti qui tire ses racines de Montréal-Nord», a-t-il dit.

Le Devoir

Compteurs d'eau à Montréal

## Le vérificateur obtient une extension du mandat d'enquête

JEANNE CORRIVEAU

Le maire Gerald Tremblay souhaitait enterrer la controverse entourant le contrat des compteurs d'eau avant d'amorcer sa campagne électorale. Son vœu ne sera pas exaucé puisque le vérificateur général de la Ville, Michel Doyon, et son successeur, Jacques Bergeron, ont réclamé que leur mandat d'enquête sur ce contrat soit prolongé jusqu'à la fin du mois de septembre.

Lorsqu'en pleine controverse, le maire Tremblay a suspendu le contrat des compteurs d'eau, le 8 avril dernier, il avait réclamé du vérificateur qu'il fasse la lumière sur toute cette affaire et passe au peigne fin le processus d'attribution du contrat de 355,8 millions de dollars au consortium Génieau. Le maire avait alors fixé au 18 juin la date de remise du rapport, même si Michel Doyon avait déjà averti la Ville qu'en raison de la complexité du dossier, cet échéancier était trop serré.

À l'occasion du conseil municipal, hier soir, l'administration Tremblay a fait savoir qu'elle accédait à la demande du vérificateur. La publication

du rapport coïncidera donc avec le lancement de la campagne électorale. Ce report d'échéance prolonge d'autant la suspension du contrat.

Rapport annuel

Le vérificateur Michel Doyon a par ailleurs déposé hier soir, lors de la séance du conseil, son rapport annuel pour 2008. Dans le cadre de sa vérification, M. Doyon s'est notamment intéressé au programme de compressions budgétaires mis en place par la Ville en 2007 et baptisé RASOP (revue des activités, des services, des opérations et des programmes). Le vérificateur s'est aussi penché sur la gestion des sols contaminés et sur le programme SIMON mis en place par la Ville pour gérer diverses transactions.

Il s'agit du dernier rapport que présentera M. Doyon qui prend sa retraite le 2 juin prochain au terme d'un mandat de sept ans. C'est Jacques Bergeron qui lui succédera.

Le Devoir

## La parole est donnée aux citoyens

BAHADOR ZABIHIYAN

Pour la cinquième année consécutive, les Montréalais sont invités à participer au Sommet citoyen de Montréal, un forum qui leur permettra de donner leur avis sur des sujets allant de l'aménagement urbain à la démocratie participative, du 5 au 7 juin à l'Université du Québec à Montréal.

«Avec les élections municipales qui s'en viennent, le 5<sup>e</sup> Sommet citoyen représente une opportunité pour tous les Montréalais de s'informer, de débattre d'idées et de propositions afin d'élaborer un Agenda Citoyen», a déclaré le porte-parole de l'événement et directeur général du Centre d'écologie urbaine de Montréal, Luc Rabouin.

Le Maire de Montréal, Gerald Tremblay, sera d'ailleurs présent le 7 juin lors d'un atelier où il rencontrera des représentants de Toronto, de Vancouver ainsi que de Paris.

Les trois représentants de l'opposition, Benoit Labonté de Vision Montréal, Richard Bergeron de Projet Montréal et Louise O'Sullivan de Mont-

réal Ville-Marie, seront réunis lors d'un atelier intitulé «La ville que nous voulons». Seront aussi présents l'écologiste Daniel Breton et Richard Register, un spécialiste des villes écologiques.

Plus de 1000 participants sont attendus, et 80 ateliers, conférences et tables rondes auront lieu, parmi lesquelles une activité sur le thème du contrôle de la police de Montréal et une autre au sujet de l'échangeur Turcot. «Ça serait surprenant que la grande table ronde sur les autoroutes urbaines soit vide», a remarqué M. Rabouin, lors d'une conférence de presse hier.

Les organisateurs du sommet comptent produire un document reprenant les conclusions des différentes activités, et en remettront un exemplaire à chacun des candidats à la mairie. C'est notamment à la suite de discussions lors du deuxième sommet en 2002 que la ville a adopté la Charte montréalaise des droits et des responsabilités, en 2006. Enfin, un concert d'ouverture aura lieu le 5 juin avec plusieurs artistes, dont Caracol, Labess et Fabrice Koffy.

Le Devoir

Pénurie d'isotopes

## Un concurrent d'EACL offre son aide pour réparer le réacteur

STEVE RENNIE

Ottawa — Le principal concurrent d'Énergie atomique du Canada ltée (EACL) pour la construction d'une centrale nucléaire en Ontario a offert son aide au gouvernement fédéral pour faire face à la fermeture du réacteur de Chalk River.

Le groupe français Areva a écrit à deux ministres du gouvernement fédéral la semaine dernière afin d'aider le Canada à trouver des réacteurs européens pour fabriquer des isotopes radioactifs utilisés en médecine nucléaire. L'entreprise a indiqué aux ministres des Ressources naturelles, Lisa Raitt, et de la Santé, Leona Aglukkaq, que ses ingénieurs pouvaient aider EACL à réparer son réacteur de Chalk River,

construit il y a 52 ans.

Le président d'Areva Canada, Armand Laferrère, a écrit que son entreprise était prête à fournir toute l'aide qu'EACL jugera nécessaire pour diminuer les répercussions de l'actuelle pénurie d'isotopes. Il a promis, entre autres choses, de faciliter les contacts avec des fabricants européens d'isotopes, et de procurer une aide technique pour réparer le réacteur nucléaire. Il a cependant précisé que cela pourrait prendre «plusieurs semaines».

Le réacteur de Chalk River a été fermé le 15 mai après qu'une panne d'électricité eut frappé l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. Le lendemain, une fuite d'eau lourde a été détectée dans les installations. Les autorités ont affirmé que le réacteur pourrait

être hors service pendant une période de plus d'un mois. Un membre de la direction d'EACL a même indiqué la semaine dernière que la fermeture pourrait être plus longue.

Areva avait fait une offre similaire à Ottawa en 2007, lorsque le réacteur national de recherche universel de l'EACL avait été fermé pendant près d'un mois.

Une porte-parole de la ministre Lisa Raitt a indiqué que l'équipe de la ministre des Ressources naturelles avait été en contact avec Areva hier. Jasmine MacDonnell a ajouté que l'entreprise française pourrait fournir de l'aide en facilitant les contacts avec les acteurs importants de la fabrication d'isotopes.

La Presse canadienne

EN BREF

## Appel d'offres pour l'A-40

Québec a lancé un appel d'offres de 350 millions pour rénover certaines structures de l'autoroute

40, a rapporté hier Radio-Canada. La portion visée est celle qui se situe entre l'autoroute De La Côte-de-Liesse et l'autoroute 25. Les travaux pourraient s'amorcer dès l'année prochaine pour se poursuivre jusqu'en 2015, voire

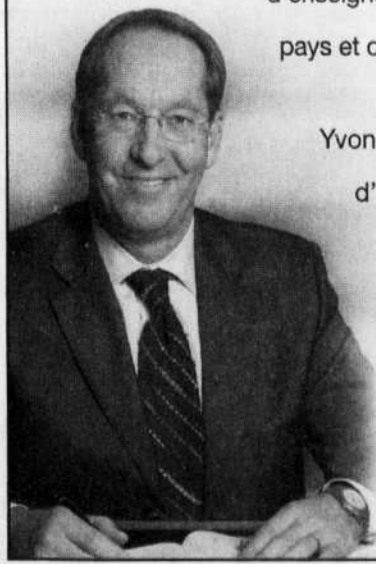
en 2016. Les anciennes structures de l'autoroute métropolitaine, qui montrent des signes de vieillissement, ne seraient pas démolies, mais elles seraient entretenues afin d'allonger leur durée de vie. — La Presse canadienne

L'Université de Moncton et les membres de sa communauté universitaire félicitent le recteur et vice-chancelier, M. Yvon Fontaine, qui vient d'être élu à la présidence de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) lors de son assemblée annuelle tenue récemment à Bordeaux, en France.

## FÉLICITATIONS

L'AUF est un réseau mondial qui regroupe près de 700 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans plus de 80 pays et qui ont choisi le français comme langue d'enseignement.

Yvon Fontaine devient ainsi le premier Acadien et recteur d'une université canadienne de langue française située à l'extérieur du Québec à présider aux destinées de cet organisme qui est l'un des plus importants opérateurs de la francophonie internationale.



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

## CULTURE

FTA.QC.CA  
FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES  
20 MAI AU 6 JUIN 2009  
514-844-3822



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Catherine Lalonde était visiblement émue lorsqu'elle a accepté le prix Émile-Nelligan, hier à Montréal.

## POÉSIE

## Catherine Lalonde reçoit le prix Émile-Nelligan pour *Corps étranger*

CAROLINE MONTPETIT

Journaliste, critique, danseuse, poète, l'artiste multidisciplinaire Catherine Lalonde, qui signe régulièrement des textes dans *Le Devoir*, a reçu hier le prix Émile-Nelligan pour son recueil *Corps étranger*, paru en coédition aux éditions Québec-Amérique et aux éditions La passe du vent, en France.

C'est l'écrivaine Elise Turcotte, présidente du jury, qui regroupait par ailleurs Pierre Nepveu et Denis Brassard, qui lui a remis cet honneur hier en fin d'après-midi à la Grande Bibliothèque, à Montréal.

«C'est un recueil débridé, excessif, qui soumet la sauvagerie de l'Eros à l'expérience déstabilisante de l'étranger», disait donc Elise Turcotte au moment de remettre cet hommage. En avant-propos de *Corps étranger*, la romancière et essayiste Nancy Huston se réjouit pour sa part de cette «traversée des territoires nocturnes». «Que les putes écrivent. Que les mères écrivent. Que les violées écrivent. Que les spoliées et les tyrannes du sexe écrivent. Que les mots adviennent en tous ces lieux du silence féminin ancestral, du silence féminin sidéral.» Catherine Lalonde, pour sa part, présente son recueil en ces termes: «histoire d'un jour fini, son chant resté, les rêves qu'il fit naître».

Et l'on trouve un peu de tout cela dans ce recueil intense, fulgurant, qui témoigne de la rencontre, éminemment phy-

sique, de deux êtres qui ne parlent pas la même langue. «Comment jouir dans les robes de nos aïeules», demande la narratrice, qui dit aussi «ta tendresse est une hache pour écorner tous les Non que je pourrais t'opposer». Elle dit tout cela, donc, avant de rester seule avec sa langue, celle des «Ferron, Godin, Ducharme», en «mauvaise héritière de Cohen». Catherine Lalonde multiplie d'ailleurs les clin d'œil aux écrivains qui l'ont précédée, emprunte ici un «épornyable» à Gauthier, des «petits calculs de castor» à Jacques Brault, «un dépoétisé, dévocalarisé» à Gaston Miron, et même une «race d'épais», attribué à Maurice Duplessis, créant ainsi son propre héritage. Puis vient enfin la libération par le cri, en fonçant tête baissée vers les derniers glaciers vivants, pour faire brûler une fois pour toutes l'enfance et les corps étrangers.

Les autres finalistes du prix Émile-Nelligan 2008, qui couronne depuis 30 ans une œuvre écrite par un poète d'Amérique du Nord de moins de 35 ans écrivant en français, étaient Antoine K. Phaneuf, pour *Téléthons de la Grande Surface*, publié aux éditions du Quartanier, et François Turcot, pour *Derrière les forêts*, publié aux éditions de La Peuplade. La lauréate recevra une bourse de 7500 \$ et les deux finalistes ont reçu 500 \$ chacun.

Le Devoir

## Moratoire sur les acquisitions à Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives Canada a instauré le 19 mai dernier un moratoire sur les acquisitions payantes, principalement destinées au prêt entre bibliothèques, en attendant d'établir une politique d'acquisition adaptée aux nouvelles réalités technologiques, et notamment aux nombreuses publications exclusivement électroniques.

Selon le responsable de la direction des documents gouvernementaux, Jean-Stéphane Piché, ce moratoire ne touche qu'une petite partie des acquisitions de Bibliothèque et Archives Canada, l'essentiel des collections

provenant du dépôt légal, qui est maintenu, et des collections obtenues au moyen de dons.

Bibliothèque et Archives Canada a en effet mis sur pied un comité de travail dans le but d'analyser sa politique d'acquisition, et de mettre au point ses méthodes de conservation des produits électroniques. Selon Jean-Stéphane Piché, le nombre de publications électroniques double chaque année. «On espère que le moratoire durera le moins longtemps possible», a-t-il dit.

Le Devoir

## Le Bye Bye 2008 est allé trop loin

L'émission a enfreint certains articles de codes touchant la télévision, selon un comité

Le *Bye Bye 2008* a enfreint certains articles de codes touchant la télévision, a tranché le Conseil canadien des normes de la radiotélévision.

Dans sa décision d'une quarantaine de pages, le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) montre du doigt diverses références aux Noirs faites dans l'émission humoristique *Bye Bye*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada le 31 décembre 2008.

Le comité du Québec du CCNR déplore notamment des remarques sur le président américain Barack Obama et il déplore la représentation des Noirs qui a été faite dans l'émission, lors de sketches.

«Le contenu mis en cause [...] a tout du simpliste, du dénigrant, du blessant et du préjudiciable, et il constitue des commentaires stéréotypés indument négatifs», écrit le comité du CCNR.

Pour les autres aspects des plaintes, le comité estime aussi que le sketch mettant en présence l'ancien joueur de hockey Patrick Roy et son ex-épouse, ainsi que son fils est «allé trop loin» en présentant la femme comme victime passive de la violence familiale.

«Le comité ne voit aucun problème dans la représentation satirique faite dans *Bye Bye 2008* des tendances violentes des hommes de cette famille. Cependant, le comité voit un problème dans ce qu'il estime être la représentation excessive de la mère de famille comme victime», écrit-il.

Le comité estime cependant que le sketch parodiant Nathalie Simard n'a pas posé problème, même si c'est le père de la coproductrice de l'émission et comédienne dans certains sketches, Véronique Cloutier, Guy Cloutier, qui a été emprisonné pour avoir agressé

sexuellement Mme Simard quand elle était mineure.

«Les producteurs ont bien réussi à soigneusement éviter toute mention de la question de l'abus sexuel dont a souffert Mme Simard. Ce faisant, ils ont également évité toute accusation possible de conflit d'intérêts en ce qui a trait au rapport entre son agresseur et les créateurs de *Bye Bye 2008*», écrit le comité.

Quant aux sketches portant sur Julie Couillard, sur les Canadiens anglais et sur Céline Dion, le comité a jugé qu'ils n'ont pas enfreint de code.

## Processus

Le CCNR s'est penché sur ce dossier à la demande du CRTC, une procédure inusitée. Le CRTC lui avait demandé un rapport sur les 210 plaintes reçues après la diffusion du *Bye Bye*, ce qui est inhabituel de la part du CRTC. Radio-Canada n'est pas

membre du CCNR, un organisme créé par les diffuseurs privés et qui, jusque-là, a uniquement traité de plaintes concernant les diffuseurs privés.

Le diffuseur public entend donc respecter la procédure habituelle: il fera parvenir ses commentaires au CRTC qui «devra prendre sa décision à l'issue d'un processus équitable où Radio-Canada aura pu faire valoir sa position».

Le CRTC prévoit en effet faire sa propre analyse des plaintes du *Bye Bye*.

Le CCNR a estimé que les nombreux gags sur les Noirs avaient enfreint le Règlement de 1987 sur la télédiffusion. D'autres blâmes concernent surtout les codes de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, qui ne regroupent que les télédiffuseurs privés.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## CONCOURS MUSICAL

## Le vrai et le faux

FINALES (1<sup>RE</sup> SOIRÉE)

Anthony Roth Costanzo (haute-contre), Falko Hönisch et Sidney Outlaw (barytons), Yannick-Muriel Noah (soprano). Orchestre Métropolitain, Alain Trudel. Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, lundi 25 mai.

## CHRISTOPHE HUSS

Huit candidats restent en lice, dont les quatre États-Uniens et une Canadienne (sur 13 au départ). De la soirée je retiens un nom, celui du baryton américain Sidney Outlaw. Il est curieusement attifé: veste en velours, cravate coincée dans le pantalon, chaussures de Bozo le clown. Mais ça ne compte pas. Sidney Outlaw nous a chanté un «*Mein Sehnen, mein Wähnen*» de *La Ville morte* de Korngold qui valait de l'or, telle ment il était musical et vécu. Ce n'est pas le baryton du siècle, et ses aigus n'éclatent pas, mais c'est un ardent et vrai musicien.

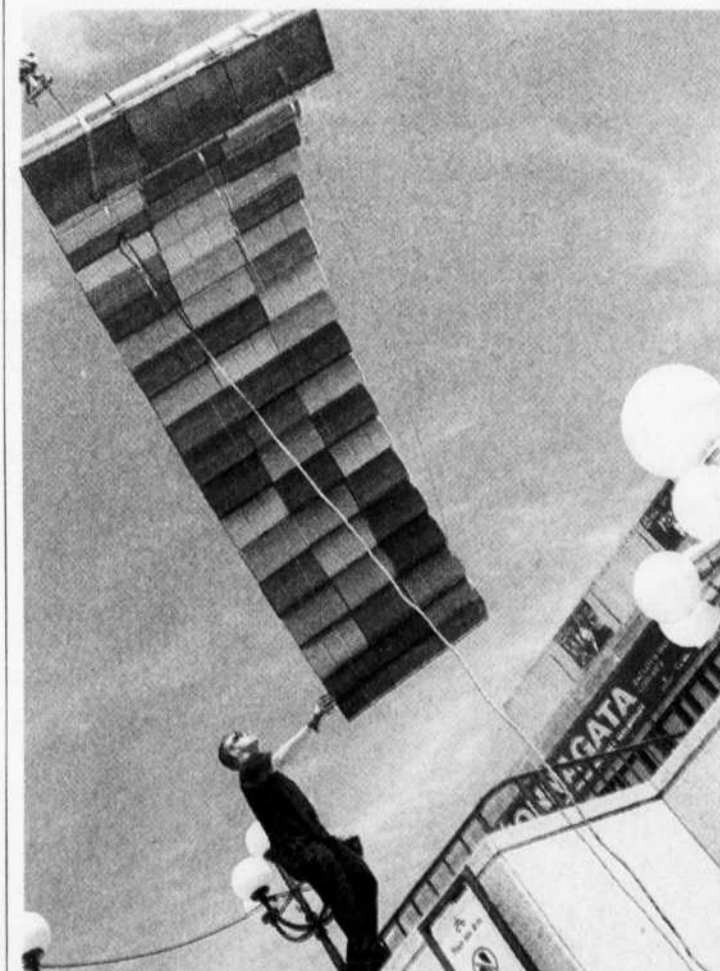
Outlaw ressent, là où le haute-contre Costanzo fait semblant de ressentir. Son chant m'a fait penser à ces films très nocturnes du samedi soir à TQS, où de jeunes dames peu vêtues miment le plaisir. Certains y croient. Certains croiront aussi Costanzo; il *fake* très

bien. Trois «berceuses» en quatre airs, avec des petits sons filés, des attaques inexistantes, un chant décoratif, minaudant et mou. Ne vous méprenez pas; j'aime beaucoup cette tessiture. Moi-même, je ne me leurre pas: Costanzo fera une grosse carrière, car les États-Unis manquent de contre-ténors, il a une belle voix et un joli sourire. Il serait même un lauréat parfait pour le concours, qui cherche à s'ouvrir le marché américain.

Le baryton Falko Hönisch a raté sa finale et son choix d'airs. Il plafonnait au-dessus du *mi bémol*, avec une voix engoncée. C'est un vrai artiste, mais ce n'était pas sa soirée. La Canadienne Yannick-Muriel Noah a un timbre typique de soprano noire très puissante, avec une voix chaleureuse et un peu couverte, qui la met en danger de chanter bas (début de «*Vissi d'arte*»). Deux problèmes: son chant est une suite de *e, ou, o, a*, vaguement liés par des semblants de consonnes (on ne comprend rien) et même si elle fera sans doute carrière, on peut se demander combien d'années. A trente ans, elle a déjà un vibrato de quadragénaire...

Le Devoir

## BARILS SANS PÉTROLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES ARTISTES Philippe Allard et Justin Duchesneau ont remporté le Concours d'œuvres d'art éphémère 2009 de la Place des Arts avec Arc-en-ciel, une installation d'une soixantaine de barils de couleurs toniques disposés dans le bassin de l'Esplanade extérieure de la PDA. L'œuvre enjolivera le plan d'eau tout l'été. Philippe Allard, artiste engagé, s'était déjà fait connaître avec *Se perdre, un labyrinthe fait de pancartes électorales recyclées à la Maison de la culture* Mercier en 2007.

## Le CRTC déboute les chaînes généralistes

L'organisme souhaite mettre sur pied un fonds pour favoriser le contenu local

Ottawa — Le CRTC estime que les chaînes de télévision devront prendre des engagements significatifs pour augmenter leur contenu local s'ils souhaitent obtenir de nouvelles sources de financement.

Konrad Von Finckenstein, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a affirmé hier devant un comité des Communes qu'il existe plusieurs avenues possibles pour aider les télédiffuseurs à augmenter leurs revenus.

M. Von Finckenstein a également écarté l'idée de permettre aux chaînes généralistes — comme le réclame CTV depuis

un mois — de recevoir des redevances d'abonnements des fournisseurs de câble ou de télévision par satellite, qui diffusent leur signal sans rien payer.

Selon lui, un fonds pour la programmation locale pourrait donner un coup de pouce aux chaînes de télévision. Il croit qu'il faudrait aussi protéger les signaux canadiens contre la concurrence américaine.

Cette aide ne pourra être versée que si les réseaux réorientent leur programmation au profit d'un plus grand contenu canadien et d'une télévision plus régionale.

Le Devoir

## EN BREF

### Mises à pied dès demain à Radio-Canada

Les avis de mises à pied à Radio-Canada seront envoyés demain et jeudi de cette semaine. La haute direction du secteur anglais a indiqué vendredi dernier qu'environ 100 employés s'étaient prévalus du programme de retraite volontaire, et qu'il fallait procéder cette semaine à 180 mises à pied, pour réaliser les objectifs financiers de l'entreprise. L'objectif initial annoncé en mars était d'abolir quelque 400 postes au secteur anglais. Les informations concernant le nombre de retraites volontaires et de mises à pied au secteur français n'étaient pas disponibles hier, mais le secteur français est censé abolir 336 postes, que ce soit par retraite ou par mises à pied. Quelque 70 autres postes doivent être abolis dans les services administratifs généraux de CBC/Radio-Canada. — Le Devoir

### Un gala des Olivier fort écouté

Le gala des Olivier a attiré plus de 1,4 million de téléspectateurs dimanche soir sur les ondes de Radio-Canada. Ce gala a facilement battu les émissions des autres réseaux, un film à TVA attirant à la même heure 666 000 téléspectateurs. — Le Devoir

### Le bed-in à Espace musique

La radio Espace musique de Radio-Canada propose aujourd'hui une journée complète de programmation, de 9h à 17h30, pour souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du bed-in de John Lennon et Yoko Ono à Montréal. Différentes émissions seront diffu-

sées de la Verrière du Musée des beaux-arts de Montréal, et le public est invité à assister (principalement les émissions de Marie-Christine Trotter, de Claude Saucier et de Monique Giroux). Tout au long de la journée, différents artistes du groupe Artistes pour la paix se produiront en direct, dont Mara Tremblay, Daniel Lavoie, Catherine Major et Coral Egan. — Le Devoir

### Rapillé à Busan, en Corée

La compagnie de danse percussive ZOGMA présentera *Rapillé*, sa toute nouvelle création chorégraphique le 31 mai, en ouverture du Festival international de Danse à Busan, en Corée. Librement inspiré des textes du poète québécois Gaston Miron, *Rapillé* met à l'avant-scène cinq jeunes interprètes qui fusionnent la percussion à la danse contemporaine. Sous la main des jeunes créateurs Dominic Desrochers et Frédérique-Anne Robitaille, l'œuvre de Miron subit une relecture chorégraphique énergique, en phase avec la poésie urbaine du poète. — Le Devoir

### Nouveau patron au Globe and Mail

John Stackhouse, 46 ans, qui dirigeait le *Report on Business* du *Globe and Mail*, vient d'être nommé directeur du journal («*editor-in-chief*»), a annoncé hier *The Globe and Mail*. Il remplace ainsi Edward Greenspon, qui dirigeait le journal depuis 2002. — Le Devoir

www.cinemaduparc.com  
LE MARDI  
7,50\$ POUR TOUS!  
consultez notre site internet  
Métro Place des arts CINÉMA DU PARC  
Autobus 90/129 3575 Du Parc 514-291-1900  
STATIONNEMENT 3 HEURES: 2\$